

PAR COURRIEL

Montréal, le 3 septembre 2019

[REDACTED]

N/Réf. : AI1920-059

**Objet : Réponse à votre demande d'accès à des documents détenus par l'Office québécois de la langue française concernant le nombre d'inspections depuis le 28 février 2019**

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès à des documents détenus par l'Office québécois de la langue française effectuée en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après appelée *Loi sur l'accès*).

Ainsi, vous trouverez dans le tableau suivant le nombre d'inspections effectuées par des inspecteurs, ventilés par mois :

Mois	Nombre d'inspections effectuées par des inspecteurs
Mars 2019	272
Avril 2019	205
Mai 2019	275
Juin 2019	193
Juillet 2019	179
Août 2019 (du 1 <sup>er</sup> au 14 août inclusivement)	63

... 2

En terminant, nous vous informons que, en vertu des articles 135 et 137 de la *Loi sur l'accès*, vous disposez d'un recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

Le responsable de la *Loi sur l'accès*,

[REDACTED]  
Jorge Passalacqua  
acces.information@oqlf.gouv.qc.ca

p. j. Note explicative (avis de recours)